

TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) DE VIE AUX FAMILLES

Certification délivrée par le Ministère du Travail, Du Plein Emploi et de L'Insertion arrêté du 04/07/2023

Code RNCP

37715

Public et Pré-requis

- Entretien de motivation avec votre futur employeur et le référent formation.
- Nous vous accompagnons pour trouver une entreprise prête à vous accueillir.

Durée

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage d'un an soit 406 heures en centre
Les entrées se feront tout au long de l'année

Coût

Nous contacter pour établir un devis adapté à vos besoins.

Lieu

Centre de Formation FARE16
Site du Lycée Roc Fleuri
6 Bd des Grands Rocs
1600 RUFFEC

Prise en charge

- OPCO

Délais d'accès

Selon financement, 15 jours avant le premier jour de formation si CPF

Modalités d'accès

Sur dossier et entretien

Validation et certification

- Titre d'assistant(e) de vie aux familles (Niveau 3) suivant référentiel certification ministère du travail
- Attestation HACCP
- Certificat SST
- Attestation de fin de formation.

Taux de réussite à l'examen

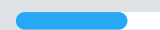
 **76,5 %**

Taux d'emploi à 6 mois

 **79,9 %**

(Statistiques de 2023 AFPA)

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois

 **70 %**

(Statistiques InserJeunes 2024)

LA FORMATION

Objectifs de l'action

- Être capable d'entretenir le logement et le linge d'un particulier.
- Être capable d'accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets.
- Être capable d'assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile.

PROGRAMME

La formation en centre dite théorique est répartie en 3 CCP : 406 heures (58 jours)

CCP 1 - ENTREtenir LE LOGEMENT ET LE LINGE D'UN PARTICULIER

112 heures en centre (16 jours)

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier,
- Entretenir le logement et le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

CCP 2 - ACCOMPAGNER LA PERSONNE DANS SES ACTIVITÉS ESSENTIELLES DU QUOTIDIEN ET SES PROJETS

182 heures en centre (26 jours)

- Établir une relation professionnelle avec la personne et son entourage,
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement,
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social,
- Aider la personne à faire sa toilette, s'habiller et se déplacer,
- Assister la personne lors de courses, de la préparation et de la prise des repas,
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

CCP 3 - ASSURER LE RELAI DU PARENT DANS LA GARDE DE L'ENFANT À DOMICILE

112 heures en centre (16 jours)

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant,
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant,

- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

L'ensemble de ces modules (3 au total) permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 d'assistant de vie aux familles.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules.

- Mention complémentaire aide à domicile (MCAD)
- CAP Accompagnement éducatif petit enfance (AEPE)
- CAP Agent accompagnant grand âge (AAGA)
- CAPA Services aux personnes et vente en espace rural (SAPVER)
- Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES)
- Diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS)
- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture (DEAP)
- Titre à finalité professionnelle d'assistant de vie dépendance (ADVD)
- Titre à finalité professionnelle d'employé familial (EF)
- Titre à finalité professionnelle d'assistant maternel-Garde d'enfants (AM/GE)

LE MÉTIER

L'assistant de vie aux familles (ADVF) contribue au bien-être des personnes au sein de leur foyer en respectant leur dignité, leur intégrité, leur vie privée et leur sécurité.

Pour permettre aux personnes âgées, malades ou en situation de handicap de maintenir leur autonomie et de continuer à vivre à domicile. L'ADVF les aide en mettant en œuvre les gestes et techniques appropriés dans le respect de l'intimité et l'écoute de la personne. Il assure la garde d'enfants vivant à domicile.

ENCADREMENT PROFESSIONNEL

Accès par la VAE (Validation des Acquis par l'Expérience)

Certification accessible à la VAE

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre Centre de Formation et nos sites délocalisés disposent de moyens pour accueillir toute personne en situation de handicap dans des conditions favorables.

Référent Handicap

Mme Catherine COTTREZ
07-72-45-47-25



Intervenant

Mme Annie MARC

Débouchés

Ce titre débouche sur la vie active mais il est possible, de poursuivre des études.

Exemple (s) de formation (s) complémentaire possible(s)

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

Méthodes pédagogiques

Formation en groupe - Face à face pédagogique - Mise en situation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Un livret d'apprentissage sera le lien entre l'apprenti, le maître d'apprentissage et le centre de formation.

Un suivi trimestriel sera effectué par le formateur référent. Plateau technique, formation en face à face.

Moyens permettant le suivi et l'évaluation de l'action

Modalités des contrôles de connaissances (tests, QCM, questions orales/écrites, mise en situation, exercices pratiques...).

Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contre signées par le formateur.

Mise à jour le 09/03/2026



<https://fare16.cneap.fr> -
<https://www.facebook.com/fare16.fr>